

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/10/2007

Publication : 26/10/2007



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

N° CG 2007/VI-3^e/34
Séance du 19 OCT. 2007

LIAISON ALTKIRCH - MULHOUSE - BURNHAUPT-LE-BAS ETUDES PRELIMINAIRES

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I-3^e/03 des 14 et 15 décembre 2006 relative au Budget Primitif 2007,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis favorable de la Commission de la Voirie, des Infrastructures Routières et des Transports du 27 septembre 2007,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve les études préliminaires et le bilan provisoire de la première phase de la concertation au stade des études préliminaires ;
- Précise le programme de l'opération, qui est annexé à la présente délibération ;
- Décide d'approfondir les études d'une variante « SUD1 améliorée/NORD1/OUEST2A », telle que décrite au rapport, et de lancer à cette fin les études d'avant-projet sur la base de cette variante ;
- Réévalue l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération (y compris acquisitions foncières) à un montant de 92 000 000 € TTC (valeur juin 2007) selon la décomposition figurant au rapport ;
- Décide de lancer la deuxième phase de la concertation, au stade des études d'avant-projet.

Adopté
.....voix contre
.....abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER